

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11663/Add.35
1er février 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Report supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
dans le secteur Israël-Liban

Le Chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport ci-après sur les événements survenus dans le secteur Israël-Liban pendant le mois de janvier 1977.

1. Le niveau des activités terrestres et aériennes est demeuré sensiblement le même que le mois dernier. Des activités terrestres intenses ont été signalées le 16 janvier dans les parages du village de Bent Jbail (CA 1908-2805) 1/.

2. Des membres des forces israéliennes ont continué d'occuper six positions situées du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) près des poteaux-frontière 6 (CA 1680-2770), 11 (CA 1799-2788), 14 (CA 1838-2734), 18 (CA 1880-2740), 19 (CA 1907-2749) et 33 (CA 2004-2904).

3. Il y a eu 11 cas de tirs effectués à travers la LDA et un cas de violation de la LDA. Ces incidents ont été signalés comme suit :

a) Le PO Lab (CA 1643-2772), au sud du village de Labouna, a signalé des tirs d'armes automatiques par les forces israéliennes le 11 janvier.

b) Le PO Hin (CA 1770-2790), à l'est du village de Marouahine, a signalé des tirs d'armes automatiques les 1er, 2, 11 (deux cas), 16, 27 et 31 janvier, tous effectués par les forces israéliennes.

c) Le PO Ras (CA 1920-2785), au sud-est du village de Maroun Er Ras, a signalé des tirs d'artillerie et des tirs antiaériens le 16 janvier, tous deux effectués par les forces israéliennes.

d) Le PO Mar (CA 1998-2921), au sud-est du village de Markaba, a signalé des tirs de mortier (trois coups) effectués à partir du territoire libanais vers Israël par des forces non identifiées le 24 janvier.

e) Le poste avancé de Naqoura (CA 1629-2805), situé sur la côté près du village de Naqoura, a signalé qu'un bâtiment des forces navales israéliennes avait pénétré dans les eaux territoriales libanaises le 17 janvier (pénétration maximum : 6 000 mètres).

4. Seize survols ont été signalés durant la période considérée. Des survols par des avions à réaction des forces israéliennes ont été signalés les 10, 24 et 31 janvier (un par jour), les 12, 13, 14 et 23 janvier (deux par jour) et le 18 janvier (cinq survols).

1/ CA : coordonnées approximatives.

77-02351

